



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le 7 juillet 2011 à 19h30 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.
Sont présents, messieurs les conseillers:

René Guimond	# 1
Danny Boucher (Absent)	# 2
Jean-François Bienvenue	# 3
Stéphane Boutin (Absent)	# 4
Denis Paris	# 5
Benoit Dépot (Absent)	# 6

ainsi que le directeur général/secrétaire-trésorier, M. François Gaudreault.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RECUEILLEMENT

Après le moment de recueillement, monsieur Grimard souhaite la bienvenue et ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés 105-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point «varia» ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012
5. SSIMRCB
 - 5.1. Points d'eau
 - 5.2. Activités du 9 juillet 2011
6. Marquage et signalisation de la piste piétonnière et cyclable
 - 6.1. Traverse de piéton et cycliste – route 265
 - 6.2. Marquage de la piste piétonnière et cyclable
7. Demande CPTAQ – Xplornet Communication : Conformité du projet
8. Demande îlots déstructurés
 - 8.1. Lot 342-P (matricule : 1150 64 3065)
 - 8.2. Lot 341-P, 342-P et 343-P (matricule : 1150 38 9532)
9. Ordinateur du centre administratif
 - 9.1. Entretien pour infection
 - 9.2. Achat d'un disque dur externe pour copie de sécurité
10. Station de pompage – Nettoyage de valve de régularisation de pression
11. Travaux piste multifonctionnelle
12. Jeudis en chanson – 15^e anniversaire du PLPD
13. Finances
 - 13.1. Dépenses
 - 13.2. Salaires
 - 13.3. Rapport trimestriel
14. Rapport des élus
15. Correspondances
16. Varia

- 17. Période de questions
- 18. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 6 JUIN 2011

Rés 106-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Denis Paris que le procès-verbal du 6 juin 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

04. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2011-2012

Une demande d'aide financière a été faite à la députée de Lotbinière, Madame Sylvie Roy, dans le cadre du Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012 pour des travaux d'amélioration de la Route à la Laine (ponceau).

Madame Roy informe le conseil, par voie écrite, qu'une recommandation au montant de 5,000\$ a été faite au ministre délégué aux transports. Elle spécifie, par contre, que le ministre n'est pas tenu de suivre ses recommandations.

05. SSIMRCB

05.1 POINTS D'EAU

Suite à sa rencontre avec le MSP le 8 juin dernier, Monsieur Robert Bernier, directeur du service incendie de la MRC de Bécancour, tient à informer le conseil que pour l'aménagement des points d'eau sur le territoire des municipalités, un plan d'ingénieur conforme à la norme NFPA sera émis par le Ministère de la Sécurité publique en septembre prochain.

Pour ce qui est de la demande conjointe à la CPTAQ, un seul coût sera exigé, par la CPTAQ peu importe le nombre de points d'eau. Reste à voir si la demande sera pilotée par la MRC où par chaque municipalité.

Pour un lac ou un étang privé, il n'est pas nécessaire d'avoir un plan d'ingénieur. Fait à noter, le coût d'un point d'eau dans un lac ou une rivière sera moins dispendieux que l'installation d'un réservoir, cependant, le coût d'entretien annuel dans un plan d'eau naturel sera plus dispendieux que dans un réservoir (frais d'inspection et d'entretien).

Pour ce qui est de la quantité de points d'eau nécessaire, le MSP demeure prudent, car il spécifie que la quantité d'eau nécessaire est toujours requise, malgré la performance des équipements récents. Il faudra présenter les tests de bornes selon les normes de la NFPA, et par la suite, d'ici janvier 2012 le Ministère statuera sur les systèmes CAF que les nouveaux camions possèdent, avec la combinaison de ces 2 facteurs, si c'est possible, il pourra y avoir diminution du nombre de bornes requises pour Parisville.

Une demande de soumission sera faite par Aquadata pour ces tests.

05.2. ACTIVITÉ DU 9 JUILLET 2011

Le service de sécurité incendie invite la population lors de son activité de simulation ouverte au public le 9 juillet de 10h à 14h, au 650 route Principale Est à Parisville.

De plus la population est invité à apporter leur extincteur portatif afin d'en faire l'essai et aussi le faire remplir par la suite à un prix modique.

Cette activité à lieu dans le cadre du Camp 911. Vous pourrez voir les candidats du camp faire l'arrestation d'un incendiaire, sauver une victime, soigner un blessé et éteindre un feu de maison.

06. MARQUAGE ET SIGNALISATION DE LA PISTE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE

06.1. TRAVERSE DE PIÉTON ET CYCLISTE – ROUTE 265

Rés 107-11

Suite à la séance du 6 juin dernier, une demande d'aménagement de traverse de piéton et cycliste a été faite directement à Transports Québec au point de service de Nicolet.

Une visite des lieux, accompagnés du directeur général de la Municipalité, a été faite par le responsable de la signalisation du bureau de Victoriaville.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les travaux d'aménagement de traverse de piéton et cycliste soient effectués selon les recommandations du MTQ. Comme il s'agit d'une route leur appartenant, les frais de marquage et de signalisation devraient être à leur charge.

Adoptée.

06.2. TRAVAUX DE MARQUAGE SUR LA PISTE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE

Rés 108-11

CONSIDÉRANT QUE la piste piétonnière et cyclable nouvellement construite demande des travaux de marquage;

CONSIDÉRANT QU'une ligne pointillée au centre de la piste ainsi qu'un logo d'un cycliste et d'un piéton accompagnés de flèches aux extrémités de celle-ci devront être marqués;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Denis Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les travaux de marquage de la piste piétonnière et cyclable soient effectués.

Adoptée.

07. DEMANDE CPTAQ – XPLORNET COMMUNICATION : CONFORMITÉ DU PROJET

Rés 109-11

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 434-P, Monsieur Simon Blanchet, désire déposer une demande à la Commission de la Protection du Territoire Agricole (CPTAQ), pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour une partie de son lot;

CONSIDÉRANT QUE le lot 434-P est situé en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE Lionel Hally est mandataire dans le dossier afin d'obtenir des ententes de location d'espace pour des sites de transmission pour Xplornet Communication inc.;

CONSIDÉRANT QUE le lot 434-P est situé dans la zone A-07 du plan de zonage inclus dans la réglementation 209-91 (189-88) relative au zonage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville a évalué plusieurs endroits hors de la zone agricole afin de pouvoir implanter la tour de communication autoportante de 45 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les endroits ciblés préalablement en zone blanche étaient situés trop près de résidences ce qui aurait occasionné des préjudices aux propriétaires situés à proximité et qui aurait nui au paysage du Périmètre urbain. De plus, l'altitude requise pour une bonne couverture du signal par le mandataire n'était pas adéquate;

CONSIDÉRANT QUE l'étude active de plusieurs emplacements en zone verte a été faite afin de ne nuire en rien à l'agriculture tout en se conformant aux besoins du promoteur, soit d'avoir un accès direct avec l'électricité à proximité en limitant au maximum l'aménagement excessif des lieux (coupe d'arbre, aménagement du sol, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville avait comme critères que la tour de communication ne devait pas être à proximité de résidences, de la piste multifonctionnelle implantée au cœur de la Municipalité, et ne devait en rien nuire au paysage de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement proposé au mandataire et retenu par celui-ci, situé à proximité du Rang Ste-Philomène Est sur le lot 434-P appartenant à Monsieur Simon Blanchet, répond à tous les critères de la CPTAQ, du mandataire, et de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'espace requis pour implanter cette tour autoportante est de 5 mètres x 5 mètres et que selon l'article 87 de la réglementation 209-91 (189-88) l'antenne devra être implantée à 9 mètres de la marge avant (même si elle ne comporte aucun bâtiment);

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne brime en rien l'utilisation agricole;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'émettre un avis de conformité à la CPTAQ concernant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour une partie du lot 434-P pour l'implantation d'une tour autoportante de 45 mètres.

Adoptée.

08. DEMANDE D'INCLUSION D'ÎLOT DÉSTRUCTURÉS

08.1 LOT 342-P (MATRICULE : 1150 64 3065)

Rés 110-11

CONSIDÉRANT QU'une demande d'inclusion comme îlot déstructurés a été faite à la Municipalité par Michel Lemay pour le lot 342-P (réf. #27062011).

CONSIDÉRANT QUE selon les dispositions de l'article 59 de la Loi sur

la protection du territoire et des activités agricoles (la Loi), cette demande est irrecevable.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de ne pas donner suite à cette demande, d'en aviser le propriétaire et de réorienter toute interrogation directement au responsable de l'aménagement du territoire à la MRC de Bécancour.

Adoptée.

08.2 LOT 341-P, 342-P ET 343-P (MATRICULE : 1150 38 9532)

Rés 111-11

CONSIDÉRANT QU'une demande d'inclusion comme îlot déstructurés a été faite à la Municipalité par Clément Lemay pour le lot 341-P, 342-P et 343-P (réf. #27062011).

CONSIDÉRANT QUE selon les dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (la Loi), cette demande est irrecevable.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de ne pas donner suite à cette demande, d'en aviser le propriétaire et de réorienter toute interrogation directement au responsable de l'aménagement du territoire à la MRC de Bécancour.

Adoptée.

09. ORDINATEUR DU CENTRE ADMINISTRATIF

09.1 ENTRETIEN POUR INFECTION

Rés 112-11

CONSIDÉRANT QUE l'ordinateur du centre administratif a été victime d'une attaque par un logiciel viral malveillant.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le directeur général de faire effectuer le nettoyage du système informatique et de prendre les mesures nécessaires afin de protéger de façon adéquate le système informatique du centre administratif.

Adoptée.

09.2 ACHAT D'UN DISQUE DUR EXTERNE POUR COPIE DE SÉCURITÉ

Rés 113-11

CONSIDÉRANT QU'aucune mesure de sécurité, à part pour le système comptable, n'est effectuée afin de sauvegarder les données du système informatique en cas de bris de matériel informatique.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le directeur général à faire l'achat d'un disque dur externe afin d'effectuer périodiquement une copie de sécurité du système informatique du centre administratif. Montant maximal autorisé de 250\$.

Adoptée.

10. STATION DE POMPAGE – NETTOYAGE DE VALVE DE RÉGULARISATION DE PRESSION

CONSIDÉRANT QUE suite à l'inspection préliminaire de la compagnie Pompe Fontaine, les valves de régularisation de pression devront être nettoyées à la station de pompage afin d'assurer le bon fonctionnement du système de distribution de l'eau potable.

CONSIDÉRANT QUE les pompes submersibles devront être vérifiées aussi et qu'ils devront être transportés en atelier pour vérification.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Denis Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le directeur général planifie le nettoyage desdites valves et des pompes avec les Pompes Fontaine.

Adoptée.

11. TRAVAUX PISTE MULTIFONCTIONNELLE

M. Grimard fait état de l'avancement des travaux sur la piste multifonctionnelle.

12. JEUDIS EN CHANSON – 15^E ANNIVERSAIRE DU PLPD

M. Grimard fait la promotion de l'évènement Paris-Québec qui aura lieu le 14 juillet 2011 dans le cadre des jeudis en chanson. Il invite la population à profiter en grand nombre aux festivités, au souper à thématique bistro européen et aux spectacles gratuits.

13. FINANCES

13.1. DÉPENSES

Dépenses juin 2011

2011/06/01	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENF. JUIN 2011	1 157,41
2011/06/06	ÉRIC BOUDREAU	NETTOYAGE DES BASSINS	145,00
2011/06/06	GEORGES BOLTE	NETTOYAGE DES BASSINS	105,00
2011/06/06	LOISIRS DE PARISVILLE	AVANCE DE FOND -CAMP JOUR	2 000,00
2011/06/14	MINISTÈRE QUÉBEC	PAL MAI	310,96
2011/06/14	SSQ	REER MAI 2011	596,84
2011/06/15	POISSON RÉJEAN	ALL. DÉPENSES 11 1/2	100,00
2011/06/21	FRANÇOIS GAUDREAU	CONGRÈS ADMQ - DÉPLACEMENT	101,10
2011/06/22	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	65,97
2011/06/22	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	60,27
2011/06/22	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	28,48
2011/06/22	BMR FORTIERVILLE	PIÈCE THERMOSTAT BUREAU	4,35
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	MÉLANGE B SEMANCES PISTE PIÉTO	22,80
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	VIS BÉTON POUR BALISE	9,02
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	RUBAN ISOL. ÉLECTRICITÉ BUREAU	1,20
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	BOULON ÉLECTRICITÉ BUREAU	2,25
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	GANT & COMPACTEUR PISTE PIÉTON	47,63
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	ATTACHE NYLON PISTE MULTIFONCT	4,38
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	ASPHALTE NID DE POULE	98,43
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	ASPHALTE ROUTE DESROSIERS	68,29
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	RÉPARATION TOITURE STATION	18,69

Rés 115-11

2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	MOUSSI ISOLANTE STATION	19,35
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	ENTRETIEN STATION ET PUIT	54,59
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	PEINTURE AÉROSOL AQUEDUC	19,77
2011/06/22	COOP DE PARISVILLE	MÈCHE POUR ENTRÉ D'EAU S.PARIS	26,04
2011/06/22	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	PISTE MULTIFONCTIONNELLE	4 429,40
2011/06/22	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	TRANSPORT DÉCHETS ENFOUI- BEC	284,81
2011/06/22	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	EXCAVATION ENTRÉE D'EAU	857,28
2011/06/22	JUHOULE	LUBRIFIANT BORNE FONTAINE	102,53
2011/06/22	JUHOULE	PIÈCE RÉPARATION AQUEDUC	173,42
2011/06/22	JUHOULE	LUBRIFIANT BORNE FONTAINE	102,53
2011/06/22	KONICA MINOLTA BUSINESS	PHOTOCOPIES MAI 2011	49,81
2011/06/22	LES EXCAVATIONS ROLAND LAQUERRE	ÉPANDRE TERRE PISTE	1 076,59
2011/06/22	LES EXCAVATIONS ROLAND LAQUERRE	MULTIFONCT TRAVAUX PISTE MULTIFONCTION.	11 804,92
2011/06/22	MRC DE BÉCANCOUR	QUOTE-PART LÉGISLATIF GÉ.	12 444,00
2011/06/22	SIGNOTECH	PANNEAUX RÉGLEMENT CHIEN	176,87
2011/06/22	SSIRMRCB	QUOTE-PART INCENDIE 2/3	21 149,00
2011/06/22	VISA AFFAIRES	VISA MAI 2011	175,06
2011/06/23	BPR-INFRASTRUCTURE INC.	ÉTUDE PLAN ET DEVIS STATION	12 531,75
2011/06/23	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	SERVICE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC	15 493,00
2011/06/23	SNC LAVALIN INC	SURVEILLANCE PISTE PIÉTONNIÈRE	3 488,47
Total			89 407,26

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

13.2. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois de mars a été déposé au conseil.

13.3. RAPPORT TRIMESTRIELS

Le rapport budgétaire trimestriel a été déposé au conseil.

14. RAPPORT DES ÉLUS

Jean-François Bienvenue

- APHMRCB
- 15^e anniversaire du PLPD
- Rédaction site Internet

Denis Paris

- Trou d'homme rue du terrain de jeu
- Chien errant
- Coupe herbe
- Pierre chez Sylvain Paris

Maurice Grimard

- Comité incendies MRC de Bécancour
- Conseil des Maires

15. CORRESPONDANCES

NIL

16. VARIA

NIL

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1235, rue Principale Ouest / Tuyauterie d'égout pluvial

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 20h50, et qu'une séance ordinaire soit tenue le 8 août 2011.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signent au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

Rés 116-11

Maurice Grimard, Maire

François Gaudreault, Directeur général
et secrétaire-trésorier